

Les circuits courts constituent un véritable levier de développement de l'agriculture dans le département. Pour nos deux millions de consommateurs, leur déploiement trouve tout son sens. Une raison pour que l'offre en la matière continue de s'étoffer.



Dans le département des Bouches-du-Rhône, l'engouement autour des circuits courts évolue et l'offre se porte bien.

CIRCUITS COURTS

La saison est lancée !

Le Salon des agricultures de Provence n'aura pas lieu pour la deuxième année consécutive. Un creveu-cœur pour les organisateurs et leurs partenaires. En avril dernier, quand il fallait se positionner, la situation sanitaire – mais surtout l'incertitude autour des règles en matière d'accueil d'un tel événement – les a contraints à anticiper. "Tout était pourtant en ordre de marche. Nous avons déjà tenu trois comités de pilotage pour travailler sur le contenu, et tout le volet sécurité était bien ficelé", explique Gregory Galtier, responsable du pôle 'Valorisation et diversification' à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. Tout comme l'ensemble des chevilles ouvrières du Salon des agricultures de Provence, il espère que l'année prochaine permettra de repartir sur de tout autres bases. Toutefois, à l'image de ce qui avait déjà été entrepris l'année dernière durant la semaine où le salon aurait dû se tenir, l'agriculture départementale sera bel et bien mise en avant. "Il est en effet prévu qu'avec l'aide de la Chambre, l'agence organisatrice du salon communique sur les réseaux, pour montrer que les agriculteurs sont toujours là, et que des actions sont enclenchées pour valoriser notre agriculture", indique Gregory Galtier. Il faut dire que dans le département des Bouches-du-Rhône, les circuits courts se portent bien. L'offre est conséquente et, avec la remontée des températures, la saison estivale est désormais lancée. Du côté des produits, il y a toujours cependant quelques craintes liées à l'épisode de gel qui a sévi sur l'ensemble de la Provence. Produits d'appels par excellence,

pêches-nectarines, abricots et cerises seront cette année certainement moins présents sur les points de vente en direct, et sans doute plus en grandes surfaces ou chez des détaillants, qui jouent le jeu de l'importation. D'un autre côté, les possibilités pour les consommateurs de retrouver ces produits locaux et colorés chez les producteurs se sont multipliées ces derniers mois.

L'application 13Envies.fr est lancée

Durant toute l'année 2020, la Chambre d'agriculture a largement contribué à lancer ou à conforter des initiatives, pour aider les consommateurs à se repérer dans l'offre de circuits courts. Par exemple, la plateforme virtuelle www.13Envies.fr – qui consiste à géolocaliser les producteurs du département, mais aussi les produits agricoles, les séjours et les repas à la ferme en quelques clics – se décline désormais en une application téléchargeable sur smartphone. L'idée de départ était de développer un site, mais aussi de faciliter son utilisation finale. Les 600 agriculteurs référencés ont récemment tous été directement ou indirectement contactés, pour une mise à jour complète de la base de données de la plateforme. "Et, demain, ce que l'on proposera aux producteurs qui ne l'ont pas déjà fait, c'est de la boutique en ligne ou des produits en ligne, via l'outil. Cela fait partie des nouvelles tendances qui se dessinent", observe Gregory Galtier. En parallèle, les opérations 'Goûtez au 13' ou 'Agrilocal' – qui ciblent la restauration hors domicile, mise à mal ces derniers mois avec la crise



La plateforme virtuelle www.13Envies.fr – qui consiste à géolocaliser les producteurs du département, mais aussi les produits agricoles, les séjours et les repas à la ferme en quelques clics – se décline désormais en une application téléchargeable sur smartphone.

sanitaire – vont pouvoir être pleinement relancées. Les marchés saisonniers de demi-gros qui fonctionnent très bien depuis des années – à l'image de la Halle de Plan de Campagne et de celle de La Barasse à Marseille (XI^e arrondissement) – ont déjà redémarré depuis quelques semaines. Plusieurs animations sont également prévues courant juillet, pour les redynamiser différemment. Par exemple, le jeudi 1^{er} juillet, sur la Barasse, et le vendredi 2 juillet, sur Plan de Campagne, une journée permettra aux vignerons et aux caves viticoles du département de mettre en avant leurs produits. Les inscriptions sont lancées. Par ailleurs, une troisième halle de demi-gros est en projet dans le département (lire **encadré**). La Chambre d'agriculture travaille sur le dossier. "Nous verrons de quelle manière le projet va prendre forme mais, d'ici la fin de l'année, nous devrions être fixés. Dans tous les cas, il ne s'agira pas de faire concurrence aux deux autres halles, ni aux marchés de producteurs existants. L'idée est de proposer un marché sur un lieu intéressant commercialement, et qui ne dispose pas non plus de ce genre de circuit", confie Gregory Galtier.

Nouvelle concurrence dans les formats d'accès aux produits agricoles

Dans un bassin de consommation de quelque deux millions d'habitants, le département des Bouches-du-Rhône compte aussi une dizaine de marchés de producteurs, des marchés qui ont continué de bien fonctionner même en 2020, période durant laquelle les règles sanitaires ont fortement handicapé leur fonctionnement. Même constat pour

les deux points de vente collectif d'Aubagne (Chez les Producteurs) et de Venelles (Couleurs Paysannes). Véritable prolongement des exploitations agricoles, ces circuits ultra-courts ont totalement trouvé leur place dans le paysage et l'adhésion des consommateurs. Du côté de Berre l'Étang, un nouveau point de vente pourrait d'ailleurs voir le jour prochainement. Les producteurs sont déjà mobilisés, et il y a une vraie volonté politique au plan local pour que l'idée se concrétise. La Chambre d'agriculture y est associée. Les drives, eux, ont connu plus de difficultés ces derniers temps : les consommateurs urbains semblent, en tout cas dans les Bouches-du-Rhône, désormais privilégier d'autres modes d'achats à cette solution, qui paraissait apporter pourtant un vrai nouveau service il y a encore peu de temps. Il faut dire que l'année 2020 a réellement modifié la donne. Les habitudes d'achat et de consommation ont été modifiées durant la crise sanitaire. La vente de proximité, celle développée par les producteurs eux-mêmes, a connu un nouvel essor. Les consommateurs ont dû s'adapter aux contraintes de déplacement à un, puis dix kilomètres autour de chez eux. Ils ont ainsi découvert des petits producteurs, qui ont légitimement œuvré pour fidéliser cette nouvelle clientèle. Il faudra voir, à terme, si ces changements de mentalité s'inscrivent dans la durée. Mais c'est une réelle nouvelle concurrence dans les formats d'accès aux produits agricoles qui vient étoffer l'offre sur les circuits courts. ■

Emmanuel Delarue

Le PAT, ce dynamiteur !

S'il évolue, l'engouement sur les circuits courts ne faiblit pas. Le 'produire' et le 'consommer local' sont devenus un vrai cheval de bataille pour les collectivités. Pour développer une agriculture de proximité accessible à tous et reconquérir les marchés locaux, les acteurs publics et privés se sont engagés à mener une politique volontariste. Pour que ces débouchés des circuits courts constituent, pour les agriculteurs, un outil de relocalisation et de structuration de filière, c'est autour du Projet alimentaire territorial (PAT) que les initiatives se construisent désormais. Certaines opérations existaient avant, mais le PAT les a redynamisées. Le projet de 3^e halle de producteurs dans le département, ou encore l'action menée par le Min de Châteaurenard et l'Enseigne Carrefour sur la création d'un carreau de producteurs dans les supermarchés, en sont des exemples parfaits. "Le PAT met en synergie toutes les compétences, les ressources, et facilite les échanges et la concrétisation des initiatives entre les différents acteurs du territoire, publics et privés", observe Gregory Galtier. D'autres initiatives verront très certainement le jour en matière de circuits courts. "Mais il faut aussi être vigilant, ne pas déstabiliser l'existant, ne pas créer pour créer et, surtout, regarder les secteurs à privilégier", complète-t-il.

[EN BREF]

Assemblée générale des JA 13

Les Jeunes agriculteurs des Bouches-du-Rhône tiendront leur assemblée générale le **mardi 15 juin** à la Manade Gillet, à Aureille. La journée, qui débutera dès 9 h, sera essentiellement consacrée à la thématique du foncier. Pour des compléments d'information sur le déroulement du programme de la journée, contactez les JA 13 par mail : jeunesagriculteurs13@gmail.com ou par téléphone : **06 63 57 21 50**.